

Groupement National de Prévoyance et d'Information des parents

(Association sans but lucratif – déclarée en 1960 – loi du 1/7/1901) Adresse postale: BP 50523 – 60205 Compiègne cedex – 03 44 42 84 47

INFORMATION AUX PARENTS

Chers Parents,

Créé par des Chefs d'Établissements et des parents d'élèves de l'enseignement privé, le G.N.P.I. est présent auprès des familles depuis plus de 50 ans.

Son action se caractérise par l'information et l'aide aux familles afin que la scolarité des enfants puisse se dérouler et se poursuivre dans les meilleures conditions, quoi qu'il arrive.



Grâce au G.N.P.I., vous avez la possibilité de prendre toutes les dispositions nécessaires pour garantir l'avenir de vos enfants et de votre famille en cas de décès, d'accident et de problème litigieux dans votre vie quotidienne.

Nous attirons notamment votre attention sur la Prévoyance Accidents (capital 20.000 €) dont la cotisation est prise en charge en totalité par le G.N.P.I. pendant 1 an.

Nous réaffirmons ainsi notre volonté de permettre à chaque famille de protéger l'avenir de leur(s) enfant(s), à moindre coût.

Pour donner suite à ces propositions et recevoir les documents nécessaires, il vous suffit de compléter le coupon ci-dessous et de le déposer au secrétariat de l'Établissement.

Nous vous confirmons que dans le cadre de son action, le G.N.P.I. s'engage à verser des Bourses afin d'alimenter le Fonds de Solidarité de l'Établissement et participe également aux frais de scolarité des familles (30 € versés à chaque famille adhérente).



DEMANDE DE DOCUMENTATIONS

(à déposer au secrétariat de l'Établissement)

OUI, je souhaite recevoir, sans engagement, les documents me permettant d'adhérer à la prévoyance proposée par le G.N.P.I. :
Capital Accidents (20.000 €) Capital versé aux bénéficiaires désignés, en cas de décès accidentel du parent assuré (circulation, accidents domestiques, agressions,). GRATUIT pendant 1 an (cotisation prise en charge par le GNPI)
Protection juridique vie privée Pour faire valoir les droits de votre famille, en cas de litige (consommation, loisirs, administration, travail,) GRATUIT pendant 4 mois (cotisation prise en charge par la GNPI)
M.□ Mme □ (Nom, Prénom)
Adresse
Code postal Ville
Date de naissance Nbre d'enfants à charge
TélCourriel